



**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

COMMUNE DE JARDIN

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I.	L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	4
I.1	LES CHIFFRES CLES	5
I.2	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	6
I.2.1	<i>Tableau synthétique</i>	<i>6</i>
I.2.2	<i>Le rendement.....</i>	<i>7</i>
II.	LE CONTRAT	9
II.1	LES INTERVENANTS	10
II.2	LA VIE DU CONTRAT	10
II.3	LES MISSIONS	11
III.	LE PATRIMOINE DU SERVICE	12
III.1	LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU	14
III.1.1	<i>Surpresseur le Brut</i>	<i>14</i>
III.2	LE RESEAU	15
III.2.1	<i>Canalisations</i>	<i>15</i>
III.3	LE PARC COMPTEUR.....	16
III.3.1	<i>Compteurs d'eau :</i>	<i>16</i>
III.4	LES OPERATIONS DE RENOUELEMENT	17
III.5	ORIENTATION POUR L'AVENIR	17
III.5.1	<i>Amélioration de la sectorisation du secteur des Ecarts :</i>	<i>17</i>
III.5.2	<i>Amélioration de la pression du quartier de Collonges :</i>	<i>17</i>
III.5.3	<i>Sécurisation de la distribution sur la rue Jean Monnet</i>	<i>17</i>
IV.	LE BILAN D'EXPLOITATION	18
IV.1	LES VOLUMES	19
IV.1.1	<i>Synthèse des volumes.....</i>	<i>19</i>
IV.2	LES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES	19
IV.3	LES OPERATIONS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN	20
IV.3.1	<i>Synthèse des principales interventions réalisées.....</i>	<i>21</i>
IV.4	LES TRAVAUX.....	21
IV.4.1	<i>Synthèse des dossiers administratifs suivis</i>	<i>21</i>
IV.5	LE RENOUELEMENT PROGRAMME	21
V.	LA QUALITE DE L'EAU	22
V.1	SYNTHESE DES ANALYSES PROGRAMMEES PAR L'A.R.S.	23
V.2	SYNTHESE DES ANALYSES D'AUTOCONTROLES.....	23

VI.	LA GESTION DE LA CLIENTELE.....	24
VI.1	LE NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	25
VI.2	LES VOLUMES COMPTABILISES/VENDUS	26
VI.2.1	<i>Répartition des volumes facturés aux abonnés.....</i>	26
VI.2.2	<i>Consommation moyenne par type d'abonné :</i>	26
VI.3	LES DONNEES DU SERVICE CLIENTELE	27
VI.3.1	<i>Accueil de la Clientèle.....</i>	27
VI.3.2	<i>La facturation.....</i>	27
VI.3.3	<i>Evolution des taux d'impayés :</i>	27
VI.4	LA FACTURE 120 M ³	28
VII.	LES COMPTES DE LA DELEGATION	29
VII.1	LE BILAN FINANCIER.....	30
VII.1.1	<i>Tarifs au 1^{er} janvier 2021 :</i>	31
VII.1.2	<i>Taxes et redevances pour les organismes publics :.....</i>	31
VII.1.3	<i>Détail des produits 2020 :</i>	31
VIII.	ANNEXES	32
VIII.1	L'inventaire des biens du service	
VIII.2	Les rapports d'analyses réglementaires	
VIII.3	Les rapports de contrôles électriques réglementaires	
VIII.4	Liste des branchements neufs et réponses aux permis de construire	
VIII.5	Les moyens du délégataire	

Version	Date du document	Rédigé par	Validé par
1	30/06/2020	QP/MA/FM	E. Juban



I. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE



I.1 LES CHIFFRES CLES

<i>Les Abonnés</i>	
Abonnés desservis en eau au 31/12/20	845 abonnés
Population estimée au 31/12/20	2198 habitants
<i>Les Volumes</i>	
Volume produit	0 m³
Volume acheté en gros	120 185 m³
Volume vendu en gros	0 m³
Volume mis en distribution	120 185 m³
Volume facturé aux abonnés	95 039 m³
<i>Le prix de l'eau</i>	
Facture TTC pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier 2021 (abonnés eau)	338,58 €
<i>La distribution</i>	
Nombre d'ouvrages de production	0 unité
Nombre de stations de reprise	1 unité
Nombre de réservoirs	0 unité
Nombre d'équipements de sectorisation	3 unités
Longueur du réseau	30,768 km
Nombre de vannes	159 unités
Nombre de vidanges	53 unités
Nombre de ventouses	13 unités
Nombre de réducteurs de pression	5 unités
<i>La qualité de l'eau distribuée</i>	
Taux de respect des limites de qualité de l'eau distribuée	100 %
<i>Les performances du service</i>	
Rendement du réseau	80.33 %
Indice linéaire de pertes	2.11 m³/jour/km

I.2 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

I.2.1 Tableau synthétique

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 16, dont 3 indicateurs descriptifs. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Indicateurs descriptifs du service		
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	2088
D 102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,82 €/m ³
P 151.0	Délai contractuel maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	21 jours
Indicateurs de performance		
P 101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	100%
P 102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	100%
P P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	83/120
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	80.33 %
P 105.3	Indice linéaire des Volumes non comptés	2.24 m ³ /j/km
P 106.3	Indices linéaire de Pertes en réseau	2.11 m ³ /j/km
P 107.2	Taux de renouvellement moyen des réseaux d'eau potable	NC
P 109.0	Montant des actions de solidarité : abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	-
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (Nombre/ nombre d'abonnés x 1000)	9,46
P152.1	Respect du délai contractuel maximal d'ouverture des branchements des nouveaux abonnés	100%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	-
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,93 %
P 155.1	Taux de réclamations	0 u/1000ab

*Ce nombre est obtenu en retirant de la population de Jardin, les abonnés desservis par Vienne avec un coefficient de raccordement de 1,7 personne/abonné.

I.2.2 Le rendement

La loi Grenelle 2, et son décret d'application du 27 janvier 2012, imposent l'atteinte d'un rendement minimum pour les réseaux d'eau publics.

« Art. D. 213-48-14-1. - La majoration du taux de la redevance pour l'usage "alimentation en eau potable" est appliquée si le plan d'actions mentionné au [deuxième alinéa de l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales](#) n'est pas établi dans les délais prescrits au V de l'article L. 213-10-9 lorsque le rendement du réseau de distribution d'eau, calculé pour l'année précédente ou, en cas de variations importantes des ventes d'eau, sur les trois dernières années, et exprimé en pour cent, est inférieur à 85 ou, lorsque cette valeur n'est pas atteinte, au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation égal au rapport entre, d'une part, le volume moyen journalier consommé par les usagers et les besoins du service, augmenté des ventes d'eau à d'autres services, exprimé en mètres cubes, et, d'autre part, le linéaire de réseaux hors branchements exprimé en kilomètres. Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant l'objet de règles de répartition sont supérieurs à 2 millions de m³/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Classification de la Collectivité selon la densité d'abonnés

Nombre d'abonnés	Linéaire de réseaux	Densité (abonnés / Km de réseau)
845	30,77 km	27.46

La commune de Jardin a une densité de 27,46 abonnés par Km de réseau, ce qui correspond à un réseau de type semi-rural selon le tableau de classification suivant :

	< 20 abonnés / km	20 < abonnés/km < 40	> 40 abonnés / km
Classification de la Collectivité	Rural	Semi-rural	Urbain

Classification de l'Indice Linéaire de Perte (ILP) :

Densité linéaire	<20 abonnés/km	20<abonnés/km<40	>40 abonnés/km
Excellent résultat	$ILP \leq 0.5 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$ILP \leq 1.9 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$ILP \leq 3.1 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$
Résultat moyen	$0.5 \leq ILP \leq 1.9 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$1.9 \leq ILP \leq 5.4 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$3.1 \leq ILP \leq 12.6 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$
Résultat médiocre	$ILP > 1.9 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$ILP > 5.4 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$	$ILP > 12.6 \text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$

La commune de Jardin a un Indice Linéaire de Perte (ILP) de $2.11 \text{ m}^3/\text{jr}/\text{km}$ de réseau, ce qui correspond à un résultat moyen selon les critères de classifications nationaux.

Obligation de rendement selon la loi Grenelle 2 :

Le rendement minimum imposé pour la commune en 2020 est donné par la formule énoncée dans l'article de la loi Grenelle 2 ci-dessus, soit : $R = 65\% + ILC / 5$

L'Indice Linéaire de Consommation (ILC) étant pour l'année 2020 de $8.60 \text{ m}^3/\text{jr}/\text{km}$ de réseau, le rendement minimum imposé pour la commune est de 66.72 %.

Le rendement du réseau de la commune de Jardin, pour l'année 2020, est de 80.33 %. (Cf. tableau de synthèse des volumes, p22).

Ce rendement répond à l'objectif fixé par la réglementation.

L'objectif de rendement contractuel minimum est lui de 66,72%.



II. LE CONTRAT



II.1 LES INTERVENANTS

Le service de distribution d'eau potable de la commune de Jardin est délégué à l'Entreprise **CHOLTON Service Réseaux** via un contrat de Délégation de Service Public.

II.2 LA VIE DU CONTRAT

La durée du contrat est de 10 ans. Il a pris effet le 1^{er} octobre 2018, et arrivera à échéance le 30 septembre 2028.

Le périmètre de la délégation correspond au territoire communal de Jardin.

Contrat et avenants relatifs à la délégation du service public de distribution de l'eau potable :

Début	Motif
01/10/2018	Contrat de Délégation du Service Public de distribution d'eau potable (durée de 10 ans)

Origine de l'eau et description du service :

L'eau distribuée sur le réseau d'alimentation de la commune de Jardin provient de la station de production de Gémens située sur la commune d'Estrablin. L'eau est ensuite pompée en direction des réservoirs de Vienne situé sur Jardin et Reventin Vaugris. Elle arrive ainsi gravitairement aux différents compteurs d'achat depuis les réservoirs.

Le traitement de l'eau est assuré en amont des compteurs d'achat, la distribution sur le réseau de Jardin ne comporte pas de traitement complémentaire.

II.3 LES MISSIONS

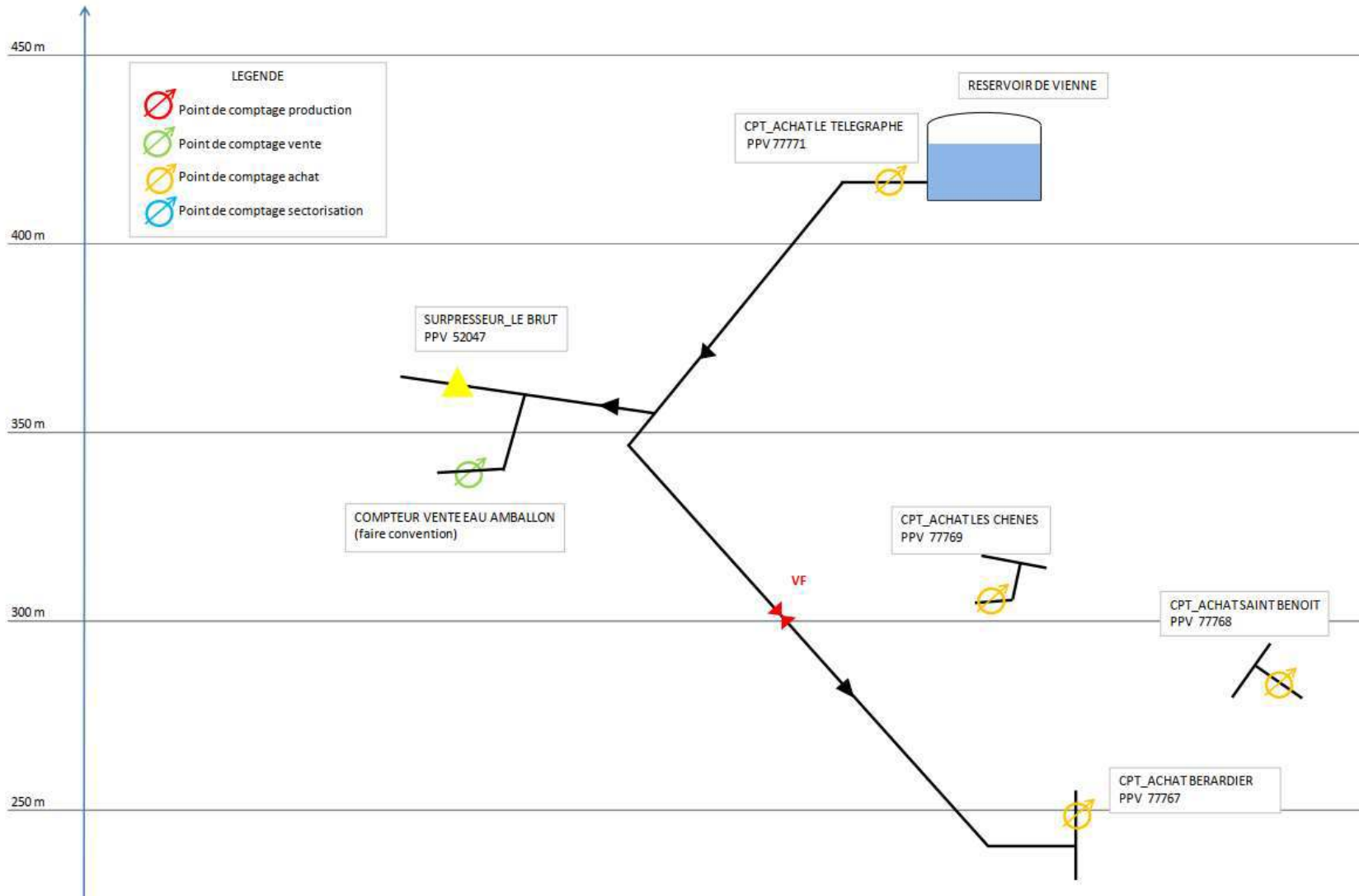
Dans le cadre de son contrat, l'entreprise **CHOLTON Service Réseaux** doit assurer les missions suivantes :

- assurer à titre exclusif, et à ses risques et périls, la gestion et la continuité du service public à l'intérieur du périmètre de la délégation,
- assurer l'exploitation du service, dont notamment l'entretien et la surveillance des installations,
- réaliser les travaux mis à la charge du délégataire,
- assurer les relations avec les usagers du service,
- tenir à jour l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service,
- mettre à disposition un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence 24h/24h.
- Assurer l'exploitation de la télé-relève sur l'ensemble de compteurs.



III. LE PATRIMOINE DU SERVICE





III.1 LES INSTALLATIONS SUR LE RESEAU

III.1.1 Surpresseur le Brut



Désignation	Caractéristiques
Surpresseur le Brut	2 pompes de 5.8 m ³ /h, 100 mCE

III.2 LE RESEAU

III.2.1 Canalisations

Le linéaire total de canalisations constituant le réseau d'eau potable de la commune de Jardin est de **30,768 Km**.

Diamètre (mm)	Matériaux	Linéaire (ml)
Inconnu	Inconnu	539,3
Inconnu	Fonte	33,6
25	PEHD	15
32	Fonte	145,8
32	PVC	1001,5
40	PVC	500,1
40	PEHD	38,6
50	PVC	3414
50	PEHD	572,3
60	Inconnu	326,9
60	Fonte	7223,7
63	PVC	1891,1
63	PEHD	330,9
75	PVC	619,80
80	fonte	1575,2
90	PVC	939,7
100	Fonte	6833
110	PEHD	526,4
125	Fonte	4241,3
Total		30 768,2

III.3 LE PARC COMPTEUR

III.3.1 Compteurs d'eau :

Inventaire du parc compteur au 31/12/2020 :

Année	Compteurs de diamètres nominaux (mm)			
	15	20	30	40
<1999	1			
1999	3			
2000	2			
2001	0			
2002	1			
2003	0			
2004	0			
2005	1			
2006	0			
2007	4			
2008	6			
2009	14			
2010	15			
2011	51			1
2012	585	2		1
2013	18			
2014	25			
2015	20			
2016	43			
2017	10			
2018	8		1	
2019	27	2		1
2020	2	1	1	
TOTAL	836	5	2	3

L'âge moyen du parc compteurs au 31/12/2020 est de **7,54 ans**

III.4 LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Aucun branchement n'a fait l'objet de renouvellement au cours de cette année.

2 compteurs abonnés à été renouvelé au cours de cette année.

III.5 ORIENTATION POUR L'AVENIR

III.5.1 Amélioration de la sectorisation du secteur des Ecarts :

Il a été mis en évidence la présence d'une vanne fermée rue des Anciens Combattants. Cette vanne distingue 2 secteurs de distribution avec des pressions très différentes (4 bars d'un côté et 11 bars de l'autre). De plus de part et d'autre de la vanne il existe 2 zones d'eaux « mortes ».

En raison de cette situation et d'une pression élevée sur un secteur de la commune, il serait nécessaire de mettre en place un régulateur de pression associé à un compteur de sectorisation qui permettrait de passer de 7 secteurs de distribution actuellement à 8.

III.5.2 Amélioration de la pression du quartier de Collonges :

Certain des abonnés de Collonge et du chemin des Abeilles ont une pression de l'eau assez faible.

Pour résoudre cet inconfort, 2 solutions sont à étudier :

- installation d'un surpresseur au carrefour de la route de Collonge et du Vieux Chemin,
- raccordement de ce secteur sur le réseau de Vienne situé avenue Jean Monnet qui bénéficierai d'une pression plus élevée.

Avant d'envisager de tels investissements, il est décidé de mesurer plus précisément la gêne perçue par les abonnés pour évaluer précisément le secteur concerné et avoir une réponse adaptée, techniquement et financièrement.

III.5.3 Sécurisation de la distribution sur la rue Jean Monnet

La desserte de la rue Jean Monnet nécessite une pression importante dans le secteur de Bérardier. Face à cette observation, une réflexion sur une alimentation par le réseau de Vienne serait à mener pour limiter les contraintes qu'induit une telle pression dans le réseau de Bérardier.



IV. LE BILAN D'EXPLOITATION



IV.1 LES VOLUMES

IV.1.1 Synthèse des volumes

	2016	2017	2018 (9 mois)	2019	2020
Volume produit (m ³)	-	-	-	-	-
Volume acheté en gros (m ³)	133 685	129 531	92554	111943	120185
Volume total vendu en gros (m ³)	0	0	39	24	0
Volume mis en distribution (m ³)	133 685	129 531	92 554	111919	120185
Volume facturé aux abonnés (hors vente en gros) (m ³)	93 274	91 263	77888	86901	95039
Besoins du service (m ³)	613	893	570	700	700
Volumes consommés sans comptage	914	914	686	800	800
Pertes en réseaux (m ³)	38 884	36 461	13410	23518	23646
Rendement du réseau (%)	70,91%	71,85%	85,51	78,99%	80.33%
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	30,241	30,236	30,236	33,61	30.77
Indice linéaire de perte (m ³ /J/km)	3,52	3,3	1,21	1,92	2.11
Indice linéaire de consommation (m ³ /J/km)	8.6	8.4	9,43	7,08	8.60
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /J/km)	3,66	3,47	1,33	2,04	2.24

IV.2 LES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES

Surpresseur le Brut :

Consommation d'énergie électrique en KWh	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
Surpresseur le Brut	4 626	2 178	3 923	-	2990	2481	-17,0%

IV.3 LES OPERATIONS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Les interventions réalisées sur le surpresseur le Brut :

Installation	Type d'intervention	Nombre
Surpresseur le Brut	Visites de contrôle et relèves des index	26
	Entretien des espaces verts	2
	Interventions curatives de dépannage	2
	Renouvellement	0
	Interventions diverses	0
	Contrôle normatif électrique	1

IV.3.1 Synthèse des principales interventions réalisées

Interventions sur les réseaux	Nombre d'interventions réalisées
Branchements neufs	5
Réparations sur compteurs	3
Réparations sur réseaux et branchements	28
Coupures d'eau	11
Recherche de fuites	20
Relève de compteurs (hors relève annuelle)	27
Inspections de réseaux	12
Manœuvres de vannes	14
Renouvellements de compteurs	2
Renouvellements de branchements	0

IV.4 LES TRAVAUX

IV.4.1 Synthèse des dossiers administratifs suivis

Types de dossiers	Nombre de dossiers instruits
Permis de construire ou certificats d'urbanisme	10
D.I.C.T.	96
Branchements neufs	5

IV.5 LE RENOUVELLEMENT PROGRAMME

Il n'y a pas eu de renouvellement réalisé au titre du plan prévisionnel de renouvellement en 2020.



V. LA QUALITE DE L'EAU



V.1 SYNTHÈSE DES ANALYSES PROGRAMMÉES PAR L'A.R.S.

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
Paramètres Microbiologiques	9	0	100 %
Paramètres Physico-chimiques	9	0	100 %

Les rapports d'analyses réglementaires sont joints en annexe.

Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré dans chaque département par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).
La fréquence et le type des analyses sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie.

En cas de dépassement des normes de qualité, une enquête est immédiatement effectuée, en liaison avec les exploitants, afin de rechercher les causes et d'améliorer la situation.

En outre, le gestionnaire des installations est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux par leur examen régulier, un programme de tests ou d'analyses et la mise à jour d'un fichier sanitaire de recueil des informations collectées.

Sur la commune de Jardin, les prélèvements et analyses programmés par l'ARS sont réalisés par les agents du Laboratoire CARSO-LSEHL à Vénissieux (69).

V.2 SYNTHÈSE DES ANALYSES D'AUTOCONTROLES

En complément des analyses réglementaires, nous assurons un suivi de la qualité de l'eau distribuée en réalisant des analyses d'autocontrôles.

Chaque semaine, des prélèvements sont réalisés en différents points du réseau.

Pour ces prélèvements, les paramètres analysés sont les suivants : Chlore, Turbidité et Ph.

Les points de prélèvements varient chaque semaine afin de nous permettre d'avoir une vue d'ensemble de la qualité de l'eau sur le réseau.

En 2020, toutes les analyses d'autocontrôles réalisées étaient conformes.



VI. LA GESTION DE LA CLIENTELE



VI.1 LE NOMBRE D'ABONNEMENTS

Les Abonnés	
Abonnés desservis en eau au 31/12/20	845 abonnés
Population estimée au 31/12/20	2198 habitants

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Nombre d'abonnés domestique	798	793	793	829	836	0.84%
Nombre d'abonnés municipaux	-	9	9	9	9	0.00%
Nombre total d'abonnés	798	802	802	838	845	0.84%

VI.2 LES VOLUMES COMPTABILISES/VENDUS

VI.2.1 Répartition des volumes facturés aux abonnés

	2016	2017	2018 (9 mois)	2019	2020	Evolution 2019/2020
Volume d'eau consommée par les abonnés domestique (m ³)	-	-	-	84850	93017	9.63%
Volume d'eau consommée par les abonnés municipaux (m ³)	-	-	-	1840	2022	9.89%
Volume d'eau dégrévée (m ³)	-	-	-	211	-	SO
TOTAL	93 274	91 263	77888	86901	95039	9.36%

VI.2.2 Consommation moyenne par type d'abonné :

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Consommation moyenne des abonnés domestiques (m ³)	-	-	-	102.4	111.3	8.69%
Consommation moyenne des abonnés municipaux (m ³)	-	-	-	204.4	224.7	9.93%
Consommation moyenne de l'ensemble des abonnés (m ³)	-	-	-	103.7	112.5	8.49%

VI.3 LES DONNEES DU SERVICE CLIENTELE

VI.3.1 Accueil de la Clientèle

Le service Clientèle est situé au siège de l'entreprise, sur la commune de Chabanière.

L'accueil physique et téléphonique des abonnés est réalisé du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le service Clientèle met à disposition des abonnés tous les renseignements concernant le service de l'eau : les relèves de compteurs, les tarifs, la facturation, le prélèvement automatique, etc...

Egalement, à chaque période de facturation, des permanences sont organisées sur le territoire communal. Ces permanences sont très appréciées par les abonnés, qui peuvent effectuer le règlement de leur facture sur place et se renseigner sur le service de l'eau.

VI.3.2 La facturation

La facturation est réalisée en juin et en novembre sur la base de d'index de compteur relevé grâce à un système de télérelève en place.

VI.3.3 Evolution des taux d'impayés :

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'impayés (%)	0,47%	0,71%	-	3,54%	1,93%

VI.4 LA FACTURE 120 M³

<i>Le prix de l'eau</i>	
Facture TTC pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier 2021 (abonnés eau)	338,58 €

Abonné :

Abonnés hors irrigation	Quantité	Prix unitaire (€)	Montant(€)
DISTRIBUTION DE L'EAU			
Part du délégataire			
Abonnement annuel	1	61.5	61.5
Consommation part distribution	120	0.4215	50.58
Consommation part achat d'eau	120	1.0571	126.85
Total :			238.93
Part de la Collectivité			
Abonnement annuel	1	16	16
Consommation	120	0.15	18
Total :			34
Organisme publics			
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	120	0.12	14.4
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0.28	33.6
Total :			48
TOTAL HT			320.93
TVA 5,50%			17.65
TOTAL TTC FACTURE			338.58
Soit Prix moyen TTC au m³ avec abonnement			2.82



VII. LES COMPTES DE LA DELEGATION



VII.1 LE BILAN FINANCIER

	Montant
Charges	
Entretien et surveillance des ouvrages (surpresseur compteurs achat)	3 131 €
Frais d'énergie électrique et télécom	348 €
Contrôles réglementaires	94 €
Surveillance du réseau et suivi de la qualité de l'eau	21 487 €
Réparations sur réseau	25 784 €
SIG (valorisation et mises à jour)	1 987 €
Compteurs abonnés (relèves, entretien et renouvellement)	17 211 €
Amortissement du rachat du parc compteurs	0 €
Achats d'eau en gros	87 182 €
Service clientèle (accueil, facturation, encaissement)	10 132 €
Renouvellement des équipements (suivant programme)	3 383 €
Garantie annuelle	216 €
Amortissement des travaux concessifs	0 €
Frais de contrôle de la DSP	0 €
Impôts	1 000 €
Assurances	1 275 €
Frais généraux	9 951 €
Impayés	3 693 €
Total	186 875 €
Recettes	191 069 €
Résultat de l'exercice	4 195 €

VII.1.1 Tarifs au 1^{er} janvier 2021 :

Eau	Part du délégataire	Part de la collectivité
Prime fixe annuelle	61,50 €	16,00 €
Consommation	0,4215 €/m ³	0,15 €/m ³
Part Achat d'eau à Vienne	1,0571	

VII.1.2 Taxes et redevances pour les organismes publics :

	Prix de base	Destinataires
TVA	5,50%	Trésor Public
Lutte contre la pollution	0,28 € /m ³	Agence de l'Eau
Préservation des ressources	0,12 €/m ³	Agence de l'Eau

VII.1.3 Détail des produits 2020 :

	Montant (Euros €)
Part communale Jardin	27 711.29 €
Part Agence de l'eau "lutte contre la pollution"	25 660.53 €
Part Agence de l'eau "préservation des ressources"	11 404.68 €
TOTAL	64 776.50 €



VIII. ANNEXES

